Zone d'intervention

Toulouse et sa première couronne

Contact

Equipe mobile d'intervention et de crise (EMIC)
Tél. : 05 61 43 45 46
Fax. : 05 62 47 42 27

EQUIPE MOBILE D'INTERVENTION ET DE CRISE

Dispositif intersectoriel -
Pôle de Psychiatrie Générale Rive Droite Sud-Est

CENTRE HOSPITALIER
Gérard Marchant
TOULOUSE & HAUTE-GARONNE

L'Équipe mobile d'intervention et de crise (EMIC) du Centre hospitalier Gérard Marchant intervient sur la ville de Toulouse et les communes immédiatement limitrophes. Elle permet de mobiliser une équipe soignante spécialisée au plus près des personnes relevant de soins psychiatriques et n'en faisant pas la démarche.

Ses missions et objectifs

L'EMIC s'adresse à une population âgée de plus de 16 ans, en situation de souffrance psychique, en rupture ou en non demande de soins.

Toute personne agissant dans l'intérêt de l'individu peut contacter l'EMIC.

Les médecins et infirmiers de l'EMIC interviennent dans tout milieu (personnel, professionnel, social, institutionnel, scolaire...).

L'EMIC a pour objectifs :

1. d'évaluer la situation ;
2. d'apporter des soins psychiatriques si nécessaire ;
3. de conseiller l'entourage familial, social ou professionnel de la personne ;
4. d'effectuer un relais si besoin vers le secteur psychiatrique de rattachement ou la médecine de ville.

Modalités d'intervention

L'EMIC est opérationnelle les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h à 20h, sur la ville de Toulouse et les communes immédiatement limitrophes.

1. L'EMIC est sollicitée par une personne agissant dans l'intérêt de l'individu (personnel médical, social, famille...).
2. Suite à ce premier appel, l'équipe procède à un recueil de données et une analyse de la situation.
3. Une première réponse téléphonique est apportée dans les meilleurs délais. En fonction de la situation, l'équipe pourra conseiller, orienter et organiser une intervention si nécessaire.
4. La première rencontre se fait en présence de deux soignants et d'une tierce personne (entourage familial, médical, social ...). La personne concernée est informée de la venue de l'EMIC.
5. Suite à cette intervention, un accompagnement peut se faire sur un délai moyen d'un mois, le temps de travailler l'adhésion aux soins afin d'orienter le patient vers un projet de soins psychiatriques.

Pour contacter l'EMIC : 05 61 43 45 46